

Rapport annuel d'activités 2017

Baloise Assurances Luxembourg S.A.

Société Anonyme

Sommaire

Sommaire	3
Conseil d'Administration / Membres de la Direction	5
Rapport de gestion	7
1. Évolution de l'activité	7
2. Évolution des investissements	8
3. Résultat	8
4. Évènements postérieurs à la clôture	9
5. Gestion des risques	9
6. Activités de recherche et de développement	10
7. Informations relatives à l'acquisition d'actions propres	10
8. Informations relatives aux succursales de la Société	10
9. Perspectives	11
Rapport d'audit	14
Comptes annuels	20
Bilan	20
Comptes de profits et pertes	23
Annexe aux comptes annuels	25

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
MEMBRES DE LA DIRECTION**

Conseil d'Administration

Membres de la Direction

Conseil d'Administration

Peter Zutter	Président, Administrateur
Jan De Meulder	Vice-Président, Administrateur
Romain Braas	Administrateur-Directeur Général
André Bredimus	Administrateur
Gert De Winter	Administrateur
German Egloff ¹	Administrateur
Andreas Eugster	Administrateur
Henk Janssen	Administrateur
Daniel Frank	Administrateur-Directeur
Alain Nicolai	Administrateur-Directeur
Laurent Heiles	Administrateur-Directeur

Membres de la Direction

Romain Braas	Administrateur-Directeur Général
Daniel Frank	Directeur
Laurent Heiles	Directeur
Alain Nicolai	Directeur

¹ Décédé le 20 Janvier 2018

Rapport de gestion

Assemblée Générale de **Bâloise Assurances Luxembourg S.A.**
Société Anonyme

Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous présenter le bilan et les comptes de profits et pertes pour l'exercice du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, ainsi que le rapport de gestion s'y référant.

Les élections aux Pays-Bas avec l'issue favorable pour le parti des libéraux VVD, celles en France, avançant le promoteur de l'Union européenne Emmanuel Macron, la confirmation en Allemagne d'Angela Merkel, suivie pourtant d'une situation inédite de longues négociations avec les partenaires potentiels d'une «grande coalition» et finalement l'Autriche qui décide de donner la chance au très jeune Sébastien Kurz, leader du parti conservateur ÖVP ... ont fait tourner le grand carrousel politique européen en 2017. Par ailleurs, la mise en fonction du Président Trump et le renouvellement du Parlement du Royaume-Uni dans le contexte compliqué du Brexit exigent de l'Europe un positionnement fort et solide.

Sur l'ensemble de l'année 2017, les grands indices européens affichent des croissances remarquables malgré les incertitudes autour des modalités du Brexit. Néanmoins des sujets comme la politique monétaire tout comme l'évolution géopolitique notamment impactent très sensiblement notre actualité.

En attendant, le Grand-Duché profite de ratings stables ainsi que de taux de croissance excellents et poursuit sa politique de modernisation et de diversification de son économie.

Le Commissariat aux Assurances atteste une bonne santé au marché des assurances, secteur qui représente notamment

aussi une offre d'emploi très séduisante et performante, contribuant ainsi à une baisse du taux de chômage à Luxembourg.

C'est dans ce climat plutôt favorable que Bâloise a clôturé l'année avec succès.

1. Évolution de l'activité

Le montant total des primes brutes émises au cours de l'exercice s'établit à 110 279 620 EUR contre 106 798 556 EUR en 2016, ce qui représente une augmentation de 3,3% par rapport à 2016. Ces évolutions se sont déroulées dans un environnement concurrentiel et dans le cadre d'un contexte économique général similaire à celui de 2016.

Bâloise Luxembourg contribue à 3,0% à cette augmentation le reste (0,3%) étant généré par la nouvelle succursale Deutsche Niederlassung der Basler Versicherungen Luxembourg A.G. (FRIDAY) en Allemagne. Cette succursale a été établie le 1er février 2017 et travaille en tant qu'assurance digitale sur le marché allemand. Pour le reste nous sommes exclusivement actifs sur le marché des résidents luxembourgeois et jusqu'ici nous ne pratiquons pas l'assurance non-vie sur les marchés frontaliers.

Comparées à l'année précédente, les primes émises se répartissent comme suit entre les principaux groupes de branches:

Comparées à l'année précédente, les primes émises se répartissent comme suit entre les principaux groupes de branches:

Branche	2017	2016	Evolution
R.C. Auto	23 163 932	22 345 133	3,7%
Tous Risques Auto	36 719 641	36 041 082	1,9%
Dommages aux biens	32 136 832	30 472 147	5,5%
R.C. Générale et P.J.	13 271 499	12 814 191	3,5%
Autres branches	4 987 716	5 126 003	-2,7%
TOTAL	110 279 620	106 798 556	3,3%

En 2017, nous avons pu générer une forte croissance dans la branche Entreprise. Suite à une action d'assainissement du portefeuille fin 2016 (-5,0%), ce secteur d'activité a non seulement retrouvé son volume initial au courant de 2017, mais également assuré une croissance totale de 6,2% pour un apport de 1,7 millions EUR en 2017.

Le secteur particulier (FRIDAY excl.) apporte une croissance de 1,5 millions EUR (+1,9%) dont 1,1 millions EUR sont à attribuer aux branches Auto (+2,0%). La croissance toutes branches confondues s'établit à 3,0% (FRIDAY excl.).

Au niveau des résultats techniques, les ratios de sinistralité des branches les plus représentatives sont les suivants:

- Assurance Automobile:
 - En Responsabilité Civile:
 - 75,7% en 2017 contre 75,2% en 2016 tous exercices confondus.
 - En Dommages:
 - 67,1% en 2017 contre 65,5% en 2016 tous exercices confondus.
- Le résultat des branches Dommages:
 - 44,9% en 2017 contre 44,4% en 2016 tous exercices confondus.

- En Responsabilité Civile Générale et PJ:
 - 53,1% en 2017 contre 35,2% en 2016 tous exercices confondus.
- Toutes branches confondues, les ratios de sinistralité se présentent comme suit:
 - 58,2% en 2017 contre 55,5% en 2016 tous exercices confondus.

L'augmentation du ratio de sinistralité de la RCG résulte:

- d'un ratio particulièrement bas en 2016, suite à une action de liquidation des réserves, ainsi que
- de l'augmentation des réserves estimées forfaitairement (IBNR et réserves pour frais de gestion interne).

2. Évolution des investissements

La politique financière en 2017 était orientée suivant une structure de référence se composant de 11,0% d'immeubles, 10,4% d'actions et de fonds d'investissement, 73,5% d'obligations, 0,1% de prêts, 2,0% de senior secured loans et 3,0% de liquidités. Au 31 décembre 2017, on observe que la société maintient un niveau de liquidité plus élevé ce qui est dû à la liquidité à tenir disponible pour la succursale. Le pourcentage des immeubles et actions est faiblement en dessous des seuils.

Valeur marché en millions d'euros (excl. succursale FRIDAY)	2017	%	2016	%
Immeubles (directe et indirecte via participation)	22,7	9,4%	23,4	9,4%
Actions	22,0	9,1%	20,0	8,1%
Obligations	179,0	74,4%	181,5	73,1%
Senior secured loans	5,0	2,1%	0,0	0,2%
Prêts	0,1	0,1%	0,1	0,1%
Liquidités	11,8	4,9%	23,2	9,3%
TOTAL	240,6	100,0%	248,2	100,0%

3. Résultat

Répartition du bénéfice (en EUR)

Le résultat disponible pour l'exercice 2017 est de 3 317 898,72 et s'établit comme suit:

• report antérieur:	17 659 439,67
• perte de l'exercice:	-14 941 540,95
• disponibilité des autres réserves:	600 000,00

La proposition du Conseil d'Administration pour la répartition du résultat disponible se présente donc comme suit:

• paiement d'un dividende de 80,0 EUR aux 36 634 actions:	2 930 720,00
• report à nouveau:	387 178,72

La marge de solvabilité

La marge de solvabilité I atteint 255,8% contre 239,7% en 2016 et augmente ainsi de 6,7%.

4. Évènements postérieurs à la clôture

A notre connaissance il n'y a pas eu d'évènements importants depuis la clôture de l'exercice qui affecteraient de manière significative les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2017.

5. Gestion des risques

Pour la gestion de nos risques nous appliquons les standards du Groupe appelés «Baloise Group Wide Risk Management Standards». La cartographie des risques arrêtée par le Groupe se décompose en six grandes catégories de risques: les risques techniques (risques métiers), les risques de placement, les risques de la structure financière, les risques de l'environnement de l'entreprise, les risques opérationnels et les risques stratégiques et/ou risques d'information. Tous les risques que nous avons identifiés sont rattachés à l'une de ces six catégories.

› Les Risques techniques

Ils concernent pour l'essentiel les risques d'assurance et de réassurance.

- Les risques d'assurance concernent entre autres les risques de tarification (primes), les risques d'inadéquation des provisions techniques et l'escroquerie à l'assurance. Les risques de tarification sont globalement maîtrisés grâce à une politique de souscription adéquate et à l'analyse régulière de la rentabilité. Les provisions techniques sont soumises régulièrement au test d'adéquation. Nous contrecarrons le risque d'escroquerie en assurance à l'aide d'une politique appropriée de formation de nos collaborateurs.
- Les risques de réassurance englobent entre autres la tarification que nous limitons en ayant recours aux spécialistes de notre Groupe et en nous associant avec d'autres sociétés du Groupe.

› Les Risques de placement

Les Risques de placement sont analysés et suivis régulièrement et détaillés ci-dessous.

- Les risques de marché concernent principalement les taux d'intérêt, les actions et l'immobilier. Une politique très conservatrice d'allocation d'actifs nous permet de réduire considérablement notre exposition aux risques de marché. En plus, nous suivons régulièrement l'évolution de nos actifs grâce à un système de reporting mensuel.
- Les risques de crédit ont trait principalement au défaut de contrepartie des émetteurs, réassureurs, intermédiaires et preneurs d'assurance. Nous effectuons le choix des émetteurs et réassureurs en fonction de leur rating et nous faisons attention au risque de concentration lié. Concernant les intermédiaires et les preneurs d'assurance, il existe une procédure adéquate de recouvrement des créances.

› Dans la catégorie Risques de la structure financière

Nous distinguons les risques de gestion actif-passif et les risques découlant des dispositions prudentielles.

- Ayant confié la gestion de nos actifs propres à une filiale du Groupe, nous suivons avec elle nos risques de liquidité dans le cadre de téléconférences régulières.
- Les risques découlant des dispositions prudentielles concernent surtout le respect des exigences de marge de solvabilité. Grâce à un système de reporting mis en place par le Groupe, nous suivons mensuellement l'évolution de notre marge de solvabilité.

› Les Risques relatifs à l'environnement de l'entreprise

Ils abordent surtout les modifications légales et réglementaires, le marché et les concurrents, les évènements externes et les investisseurs.

- Les risques de modification de normes sont maîtrisés grâce à une politique interne de veille sur les changements réglementaires.
- Les évènements externes englobent entre autres les risques systémiques, le terrorisme, le tremblement de terre et l'assurance des immeubles que nous détenons. Nous appréhendons principalement ces risques par le truchement de scénarios catastrophes que nous utilisons dans le cadre du Swiss Solvency Test (SST).

› Les Risques opérationnels

Ils comprennent entre autres les risques relatifs à la sécurité informatique, l'interruption d'activité, le risque de ressources humaines, les risques juridiques, les risques de conformité et les risques de processus et projets.

- La sécurité informatique se rapporte à la protection des données et de toute l'infrastructure informatique. Nous disposons d'une procédure de sécurité informatique que tous les employés doivent appliquer et nous en suivons mensuellement l'évolution selon les normes ISO 27001.
- Concernant le risque d'interruption d'activité, un plan de continuité est en place qui nous permettra d'assurer la continuité de nos activités en cas d'indisponibilité des locaux ou de panne informatique grave.
- Pour les ressources humaines, le principal risque identifié est la perte de personnel clé. Nous avons mis en place une politique adéquate d'identification et d'encadrement des talents et autres personnes clés ainsi qu'un plan de succession revu annuellement.
- Nos risques juridiques et de conformité font l'objet d'un suivi régulier par notre Service Juridique et Compliance.
- Les risques de processus concernent essentiellement la non-application de procédures ou l'application de procédures inadéquates. La plupart de ces risques sont sous contrôle grâce à l'efficacité de notre système de contrôle et d'audit interne.
- Les risques liés aux projets concernent les contraintes de ressources, budget ou gains futurs. Lors de réunions mensuelles, le Project Office informe le Comité Exécutif sur l'avancement des projets ainsi que sur leurs enjeux et risques.

› Les Risques stratégiques et/ou Risques d'information

Ceux-ci englobent entre autres le portefeuille des affaires et des projets, le risque d'intégration des entités absorbées, la communication externe et la fiabilité des informations financières.

Tous les risques mentionnés ci-dessus font l'objet d'un suivi régulier et sont discutés dans le rapport ORSA. Dans ce rapport, suivant les exigences de la directive Solvabilité II, nous commentons non seulement les risques principaux mais aussi les résultats financiers, la position de solvabilité (Solvabilité II, Swiss Solvency Test), le business plan et un FLOAR (Forward Looking Own Risk Assessment).

Afin d'accroître l'efficacité de notre système de gestion, la fonction Risk Management a pour principales missions la mise en place et le renforcement d'une culture de risques au sein de notre entreprise, l'animation et la coordination du processus d'identification, d'évaluation, de traitement ainsi que de suivi et de pilotage des risques. Deux fois par an, un Key Risk Indicator rapport est créé qui permet la prévention des risques.

Le comité ALCO-RICO, dédié à la gouvernance des risques et à la gestion Actif-Passif, se réunit une fois par trimestre. Une gouvernance claire pour cet ALCO-RICO définit les rôles et les responsabilités de chaque membre, la méthode de fonctionnement et les sujets fixés.

Pour répondre aux exigences de la directive Solvabilité II plusieurs fonctionnements ont été formalisés dans le contexte du pilier II. A cette fin, le Conseil d'Administration a validé le système de gouvernance de risques incluant les politiques Outsourcing, Fit and Proper, Risk Strategy, ORSA, Disclosure et Data Quality.

Un Comité d'Audit, qui émane du Conseil d'Administration et comprend un membre non exécutif et indépendant, tient des réunions quatre fois par an avec pour principaux sujets: la revue des comptes, l'ORSA, Solvabilité II, le plan d'audit des auditeurs externes et internes ainsi que les résultats des missions d'audit interne et de la Management Letter du réviseur externe.

6. Activités de recherche et de développement

› Innovation R&D

Suite à la création d'un poste de Chief Innovation Officer, un programme d'innovation a été lancé afin de transformer la culture et les pratiques de l'entreprise.

Ce programme d'innovation s'articule autour de 3 axes:

- **Culture d'intrapreneuriat:** un programme d'évènements a été organisé pour former les collaborateurs au digital. Ces séances d'inspiration ont ensuite permis aux collaborateurs de travailler sur de nouvelles idées pour créer de nouveaux services ou nouveaux produits. Cette approche permet le développement d'une culture intra-entrepreneur.
- **Lancement de l'iLab:** en mars 2017, un lab innovation a été lancé. Cette startup interne a pour objectif de tester

des idées, en faire des prototypes et les faire valider par nos clients. Cela participe au changement de méthodes de travail et développer la culture du «Test and Learn».

- **Startup scouting:** un réseau dans le monde des startups a été développé au Luxembourg et en Europe afin de lancer des partenariats et accélérer la transformation digitale de Bâloise.

Ce programme d'innovation répond à une seule ambition: mieux comprendre et anticiper les besoins de nos clients et leur fournir de nouveaux produits afin de transformer nos services en une expérience unique.

› Digitalisation

Bâloise Assurances Luxembourg a continué sa transformation digitale en misant tout d'abord sur le digital comme accélérateur de l'efficacité opérationnelle des processus métiers pour assurer un environnement 100% «open» qui se traduit pour l'utilisateur par une logique entièrement web et intuitive.

De même, Bâloise place le digital au cœur de la distribution en offrant à ses agents la possibilité de créer eux-mêmes les contrats automobiles grâce au Straight Through Processing. En outre, Bâloise a mis en œuvre les premières fonctionnalités de son CRM, qui lui permet de mieux connaître et gérer ses clients et prospects. Enfin, Bâloise a renforcé son marketing social et digital pour augmenter sa notoriété et se rapprocher toujours plus de son marché.

Bâloise voit également le digital comme force de redéfinition produite à travers l'assurance télématique qui consiste à mesurer en temps réel la qualité de conduite d'un assuré et à offrir des baisses de prix aux conducteurs prudents.

Enfin, Bâloise voit la révolution digitale en cours comme une opportunité d'enrichir sa culture d'entreprise. En se confrontant aux usages et méthodes issus des startups, Bâloise irrigue ses modes de travail: plateformes collaboratives, développement agile, esprit d'initiative et accélération des confrontations au marché pour apprendre et adapter.

7. Informations relatives à l'acquisition d'actions propres

Conformément à l'article 49 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, nous confirmons que la Société n'a pas souscrit à ses propres actions, ni par elle-même ni par l'intermédiaire d'une personne agissant en son nom propre. La Société n'a pas fait usage de produits dérivés au cours de l'exercice sous revue.

8. Informations relatives aux succursales de la Société

Bâloise Assurances Luxembourg S.A. dispose de la succursale, Deutsche Niederlassung der Basler Versicherungen Luxembourg A.G. (FRIDAY) dont le siège est situé à Klosterstrasse 62, D-10179 Berlin, et qui a été établie le 1er février 2017. La succursale est en phase d'implémentation et d'investissement et a par conséquent attribué une perte de 16,4 millions d'EUR au résultat combiné.

9. Perspectives

Bâloise continuera à s'investir avec beaucoup de passion dans le développement de notre gamme de produits et services, tout comme l'évolution de nos collaborateurs. La digitalisation et d'autres avancées technologiques sont des leviers forts pour constamment répondre à notre ambition de mettre nos clients au centre de nos préoccupations.

La mise en conformité de nos activités avec les réglementations à venir, comme par exemple GDPR et IDD, exige un investissement important de beaucoup de nos employés. Finalement, ces adaptations très conséquentes se solderont également par une amélioration de notre relation avec nos clients et partenaires.

En 2018, il est prévu de procéder à une opération de spin-off de la succursale Deutsche Niederlassung der Basler Versicherungen Luxembourg A.G. (FRIDAY) en Allemagne et le transfert des actifs nets dans une nouvelle succursale qui sera établie en 2018 et sera rattachée à la société FRIDAY Insurance (anciennement FRIDAY Tech) qui a été établie au 1er décembre 2017.

Nous remercions ainsi tous nos clients et partenaires qui nous font confiance. Notre gratitude va également à nos employés et intermédiaires qui, par leur travail et leur dévouement, nous ont permis de réaliser les bons résultats que nous affichons pour 2017.

Bertrange, le 30 mars 2018

Romain BRAAS

Peter ZUTTER

The image shows two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is for Romain Braas, consisting of a stylized 'R' followed by a long horizontal line ending in an arrowhead. The signature on the right is for Peter Zutter, a more complex cursive script.

Administrateur-Directeur Général Président du Conseil d'Administration



Ernst & Young
Société anonyme

35E, Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Tel: +352 42 124 1

www.ey.com/luxembourg

B.P. 780
L-2017 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 47 771
TVA LU 16063074

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux actionnaires de
Bâloise Assurances Luxembourg S.A.
Société Anonyme
23 rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Bâloise Assurances Luxembourg S.A. (la « Société ») comprenant le bilan au 31 décembre 2017 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISAs ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces règlement, loi et normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le « Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



Evaluation des provisions pour sinistres

Description

La provision pour sinistres inscrite dans les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2017 s'élève à EUR 138 millions soit 45% du total du bilan.

Nous avons considéré l'évaluation de la provision pour sinistres comme une question clé de l'audit dans la mesure où sa détermination repose en partie sur des estimations pour lesquelles la qualité des données, les méthodologies mises en œuvre et les hypothèses actuarielles ont une influence significative sur l'évaluation de la dite provision en date de clôture.

En ce qui concerne plus particulièrement la partie de la provision relative aux sinistres non encore manifestés (IBNR) qui s'élève à EUR 8,5 millions au 31 décembre 2017, les méthodes et hypothèses actuarielles en matière de construction des triangles de sinistralité, de coefficient de développement et de détermination des coûts moyens peuvent donner lieu à des variations significatives sur le montant de la provision pour IBNR (voir Note 3.7.2. aux états financiers).

Comment nous avons adressé cette question dans notre audit

Avec l'assistance de nos spécialistes actuaires nous avons principalement mis en œuvre les procédures d'audit suivantes :

- Evaluation du caractère adéquat des méthodes actuarielles utilisées par la Société pour déterminer le montant de la provision pour sinistres, y compris la provision pour IBNR au 31 décembre 2017.
- Evaluation du caractère approprié des hypothèses et paramètres utilisés dans l'application des méthodes actuarielles utilisées par la Société, plus particulièrement en relation avec la constitution des triangles de sinistralité, les données historiques utilisées, la détermination des coûts moyens et des coefficients de développement.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



Responsabilités du Conseil d'Administration et des responsables du gouvernement d'entreprise pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables du gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables du gouvernement d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 15 avril 2017 et la durée totale de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est de 2 ans.

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les états financiers et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Nous confirmons que notre opinion d'audit est conforme au contenu du rapport complémentaire destiné au Comité d'Audit ou l'organe équivalent.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de l'audit.

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean-Michel Pacaud', written over a stylized blue graphic element that resembles a triangle or a signature flourish.

Jean-Michel Pacaud

Luxembourg, le 12 avril 2018

Comptes annuels

Bâloise Assurances Luxembourg S.A.
Société Anonyme

Bilan au 31 décembre 2017 (exprimé en euros)

ACTIF	Notes	2017 EUR	2016 EUR
Actifs incorporels	3.2, 4		
• Frais d'établissement		7 414	11 319
• Concessions, brevets et licences		8 858 173	7 497 809
• Autres actifs incorporels		2 931 552	10 020 428
		11 797 139	17 529 556
Placements			
• Terrains et constructions	3.3, 5	9 538 718	9 723 040
• Placements dans des entreprises liées et participations	3.4, 6		
- Parts dans des entreprises liées	6.1	5 040 354	2 348 759
- Bons et obligations émis par des entreprises liées et créances sur ces entreprises	6.2	8 317 923	8 317 923
• Autres placements financiers	7		
- Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	3.5	22 987 017	16 239 553
- Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	3.6	166 141 359	166 516 494
- Autres prêts (y compris prêts ou avances sur polices)		87 389	117 901
- Dépôts auprès des établissements de crédit	3.6	30 897	30 897
		212 143 657	203 294 567
Part des réassureurs dans les provisions techniques			
• Provision pour primes non acquises		188 828	120 815
• Provision pour sinistres		38 913 877	40 963 525
		39 102 705	41 084 340
Créances	3.7, 13		
• Créances nées d'opérations d'assurance directe			
- Sur les preneurs d'assurance		6 434 779	5 668 530
- Sur les intermédiaires d'assurance		3 852 302	4 653 952
• Créances nées d'opérations de réassurance	8	5 346 629	10 848 509
• Autres créances	8	1 803 962	250 397
		17 437 672	21 421 388

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Bilan au 31 décembre 2017 (suite)

(exprimé en euros)

ACTIF (suite)	Notes	2017 EUR	2016 EUR
Autres éléments d'actif			
• Actifs corporels	3.3, 9		
- Installations techniques et machines		1 429 921	745 625
- Autres installations, outillage et mobilier		1 144 745	1 350 799
• Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		15 710 926	23 227 078
• Autres actifs		9 102	32 870
		18 294 694	25 356 372
Comptes de régularisation			
• Intérêts et loyers acquis non échus		2 234 615	2 627 569
• Autres comptes de régularisation		2 246 532	1 707 257
		4 481 147	4 334 826
TOTAL DE L'ACTIF		303 257 014	313 021 049

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Bilan au 31 décembre 2017 (suite)

(exprimé en euros)

PASSIF	Notes	2017 EUR	2016 EUR
Capitaux propres	10		
• Capital souscrit		14 648 626	14 648 626
• Réserves	11		
- Réserve légale	11.1	1 464 863	1 244 127
- Autres réserves		39 524 600	24 915 375
• Résultats reportés		17 659 439	16 608 896
• Résultat de l'exercice		(14 941 541)	8 661 644
		58 355 987	66 078 668
Postes spéciaux avec une quote-part de réserves	12	9 424 828	9 424 828
Provisions techniques	3.8		
• Provisions pour primes non acquises	3.8.1	28 803 616	29 116 218
• Provisions pour sinistres	3.8.2	137 983 888	141 246 121
• Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes		207 771	259 643
		166 995 275	170 621 982
Provisions pour autres risques et charges	3.9		
• Provisions pour pensions et obligations similaires		2 725 078	2 551 493
• Autres provisions		4 786 863	3 630 700
		7 511 941	6 182 193
Dépôts reçus des réassureurs		33 787 366	35 681 726
Dettes	3.10, 13		
• Dettes nées d'opérations d'assurance directe		6 297 789	6 342 861
• Dettes nées d'opérations de réassurance	8	7 884 877	6 395 116
• Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		2 334 575	2 615 704
• Autres dettes	8	5 051 155	4 088 826
		21 568 396	19 442 507
Comptes de régularisation	3.11	5 613 221	5 589 145
TOTAL DU PASSIF		303 257 014	313 021 049

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes de profits et pertes au 31 décembre 2017 (exprimés en euros)

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	Notes	2017 EUR	2016 EUR
	14		
Primes acquises, nettes de réassurance			
• Primes brutes émises	15	110 279 620	106 798 556
• Primes cédées aux réassureurs		(11 578 224)	(10 719 174)
• Variation du montant brut de la provision pour primes non acquises		312 602	(1 292 590)
• Variation du montant de la provision pour primes non acquises, part des réassureurs		68 013	(105 317)
		99 082 011	94 681 475
Produits des placements alloués transférés du compte non technique	3.12	4 977 682	4 287 791
Autres produits techniques, nets de réassurance	16	1 001 847	2 550 004
Charge des sinistres, nette de réassurance			
• Montants payés			
- Montants bruts		(67 658 789)	(64 499 025)
- Part des réassureurs		6 131 145	2 591 204
• Variation de la provision pour sinistres			
- Montant brut		3 262 233	5 250 186
- Part des réassureurs		(2 049 648)	4 101 571
		(60 315 059)	(52 556 064)
Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance		(146 210)	(225 060)
Frais d'exploitation nets			
• Frais d'acquisition	17	(20 820 865)	(20 879 567)
• Frais d'administration	3.2, 3.13	(22 816 210)	(18 999 754)
• Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices		136 592	224 904
		(43 500 483)	(39 654 417)
Autres charges techniques, nettes de réassurance	18	(975 746)	(938 186)
RÉSULTAT DU COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE		124 042	8 145 543

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes de profits et pertes au 31 décembre 2017 (suite)

(exprimés en euros)

COMPTE NON TECHNIQUE	Notes	2017 EUR	2016 EUR
Résultat du compte technique de l'assurance non-vie		124 042	8 145 543
Produits des placements			
• Produits des participations		200 000	400 000
• Produits des autres placements			
- Produits provenant des terrains et constructions		733 819	708 605
- Produits provenant d'autres placements		4 734 888	5 077 841
• Reprises de corrections de valeur sur placements	3.6	54 782	189 008
• Profits provenant de la réalisation de placements		2 031 128	786 393
		7 754 617	7 161 847
Charges des placements			
• Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		(1 208 685)	(1 505 277)
• Corrections de valeur sur placements		(132 113)	(281 449)
• Pertes provenant de la réalisation de placements		(187 099)	(162 456)
		(1 527 897)	(1 949 182)
Produits des placements alloués transférés au compte technique de l'assurance non-vie	3.12	(4 977 682)	(4 287 791)
Autres produits		-	511
Autres charges y compris les corrections de valeur	22	(15 872 336)	(17 360)
Résultat provenant des opérations ordinaires après impôts		(14 499 257)	9 053 568
Impôts sur le résultat		(15 000)	-
Autres impôts ne figurant pas sous les postes qui précèdent		(427 284)	(391 924)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		(14 941 540)	8 661 644

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes annuels

Bâloise Assurances Luxembourg S.A.
Société Anonyme

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2017

Note 1 - Généralités

Bâloise Assurances Luxembourg S.A. (la «Société») est une entreprise d'assurances constituée au Grand-Duché de Luxembourg, sous forme de société anonyme en date du 30 décembre 1998 et publiée au Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro B 68 065.

La Société a pour objet de faire toutes opérations d'assurances et de coassurances dans toutes les branches d'assurances autres que la branche vie et toutes opérations de réassurances, ainsi que toutes opérations qui se rattachent à cet objet.

Note 2 - Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec la loi du 8 décembre 1994 telle que modifiée sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, ainsi qu'avec les principes comptables généralement admis dans le secteur des assurances au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et le Commissariat aux Assurances, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La société Bâloise Assurances Luxembourg S.A. est incluse dans les comptes consolidés de Bâloise Holding AG, constituant l'ensemble le plus grand d'entreprises dont la Société fait partie en tant que filiale. Le siège de cette société est situé à Aeschengraben 21, CH-4002 Bâle et les comptes consolidés sont disponibles à cette même adresse.

La Société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés en conformité avec l'article 316 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée concernant les sociétés commerciales.

En 2017, les comptes annuels de Bâloise Assurances Luxembourg S.A. comprennent également les comptes de sa succursale Deutsche Niederlassung der Basler Versicherungen Luxemburg A.G. (FRIDAY) dont le siège est situé à Klosterstrasse 62, D-10179 Berlin, et qui a été établie le 1er février 2017.

Note 3 - Résumé des principales politiques comptables

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. La Direction estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière de la Société.

La Société fait des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

Les principales politiques comptables adoptées par la Société sont les suivantes:

3.1 Conversion des postes libellés en devises étrangères

Les actifs et les passifs, exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros (EUR) aux cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les transactions de l'exercice, libellées en devises étrangères, sont converties en EUR aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Seuls les gains et les pertes de change réalisés ainsi que les pertes de change non réalisées sont enregistrés dans le compte profits et pertes.

3.2 Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont évalués au prix d'acquisition historique ou au coût de revient.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur base des taux suivants:

	Taux %
concessions, brevets et licences	10 à 25 %
autres actifs incorporels	20 %

Les autres actifs incorporels sont composés des valeurs des portefeuilles achetés et activés ainsi que du goodwill suite à l'acquisition de P&V Assurances S.C.R.L. en 2014. Au cours de l'exercice 2017, la durée d'amortissement a été réduite de 10 ans à 5 ans avec effet rétroactif. L'impact sur les états financiers de ce changement dans la durée d'amortissement des autres actifs incorporels se traduit par un change d'amortissement supplémentaire de EUR 5 400 000 porté au compte de profits et pertes de l'exercice dans le poste des «Frais d'administration».

En cas de dépréciation durable, les actifs incorporels font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.3 Terrains et constructions - Actifs corporels immobilisés

Les terrains et constructions et les actifs corporels sont évalués au prix d'acquisition historique. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

Les constructions et les actifs corporels, dont l'utilisation est limitée dans le temps, sont amortis linéairement sur base des taux suivants:

	Taux %
constructions	2 à 10 %
actifs corporels, autres que matériel informatique	10 à 25 %
matériel informatique	25 %

En cas de dépréciation durable, les terrains et constructions et les actifs corporels immobilisés font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.4 Placements dans des entreprises liées et participations

Les parts dans des entreprises liées et participations sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition. Elles font l'objet de correction de valeur quand leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice, estimée par le Conseil d'Administration, est inférieure à leur valeur d'acquisition et considérée comme durable.

3.5 Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable

Les actions et autres valeurs mobilières à revenu variable sont évaluées au plus bas du coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires et de la valeur de marché. Les corrections de valeur, correspondant à l'écart négatif entre la valeur de réalisation et le coût d'acquisition, ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.6 Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe et dépôts auprès des établissements de crédit

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont évaluées au coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires ou à leur prix de remboursement compte tenu des éléments suivants:

- l'écart positif (agio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est pris en charge au compte de profits et pertes de manière échelonnée sur la durée de détention du titre;
- l'écart négatif (disagio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est porté au résultat de manière échelonnée pendant toute la période restant à couvrir jusqu'à l'échéance du titre.

Au 31 décembre 2017, la part non amortie des agios et des disagios sur obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe s'élève respectivement à EUR 3 433 290 (31.12.2016: EUR 4 137 841) et à EUR 581 931 (31.12.2016: EUR 611 347).

Pour l'exercice 2017, l'amortissement des agios et disagios sur obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe s'élève respectivement à EUR 545 816 (31.12.2016: EUR 755 787) et EUR 74 238 (31.12.2016: EUR 73 515) et est enregistré dans le poste «Produits provenant d'autres placements».

En cas de dépréciation qui, de l'avis de la Direction, revêt un caractère durable, ces titres font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui leur est attribuée à la date de la clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister. Au 31 décembre 2017, la Société n'a pas constitué de correction de valeur.

Les dépôts auprès des établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale.

3.7 Créances

Les créances sont inscrites au bilan au plus bas de leur valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

3.8 Provisions techniques

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à la Société d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

3.8.1 Provisions pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

3.8.2 Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

La méthode statistique utilisée pour le calcul de l'IBNR est une méthode «Chain-Ladder» basée sur des triangles reprenant le nombre des sinistres déclarés tardivement les dix dernières années et répartis par années de survenance, les coûts moyens des sinistres relatifs à des années antérieures déclarés tardivement.

Après calcul des coefficients de développement, le nombre de sinistres «IBNR» à prévoir par garantie considérée est obtenu. Le nombre estimé de sinistres «IBNR» est multiplié par le coût moyen des sinistres tardifs (avec une date de survenance antérieure à 2017). Le montant ainsi obtenu constitue le montant de la provision totale «IBNR» par garantie considérée. Au 31 décembre 2017, la provision pour «IBNR» s'élève à EUR 8 513 623 (2016: EUR 7 665 422).

3.9 Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou à leur date de survenance. En 2017, les provisions sont constituées des provisions pour bonus, des provisions pour loyers, charges locatives et aménagements à payer, des provisions pour litiges, pour charges de maintenance à payer, pour honoraires à payer et des provisions pour autres factures à recevoir.

Les provisions pour le fonds de pension du personnel incluses dans ce poste sont calculées suivant la méthode d'inventaire et en respectant les tables de mortalité et les taux d'intérêts réglementaires.

3.10 Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée en charge à la date de reconnaissance de la dette.

Lorsque le montant à rembourser est inférieur au montant reçu, la différence est portée en résultat de manière échelonnée sur la durée du contrat.

3.11 Comptes de régularisation passif

Ce poste comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur ainsi que les charges qui se rapportent à l'exercice clos mais qui ne seront réglées qu'au cours d'un exercice ultérieur.

3.12 Produits des placements alloués transférés au compte technique

Ces produits représentent la fraction du montant total des produits nets des placements relatifs aux actifs représentatifs des provisions techniques non-vie transférée du compte non technique pour permettre une meilleure représentativité du résultat technique des opérations relatives à l'activité non-vie.

3.13 Frais d'administration

Les frais d'administration comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille et de réassurance acceptée et cédée. Ils comprennent en particulier les frais de personnel et les amortissements du mobilier et du matériel, dans la mesure où ils ne sont pas relatifs et donc comptabilisés avec les frais d'acquisition, les sinistres ou les charges des placements.

3.14 Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

Note 4 - Actifs incorporels

Les mouvements des actifs incorporels survenus au cours de l'exercice se résument comme suit :

	Frais d'établissement	Fonds de commerce et goodwill	Concessions, brevets, li- cences, marques	Total	Total
	2017 EUR	2017 EUR	2017 EUR	2017 EUR	2016 EUR
Valeur brute au 01.01	145 789	16 036 899	28 393 862	44 576 550	43 162 856
Entrées de l'exercice	-	-	3 448 719	3 448 719	1 646 403
Sorties de l'exercice	-	-	-	-	(232 709)
Valeur brute au 31.12	145 789	16 036 899	31 842 581	48 025 269	44 576 550
Corrections de valeur cumulées au 01.01	(134 470)	(6 016 471)	(20 896 053)	(27 046 994)	(24 117 729)
Sorties de l'exercice	-	-	-	-	191 174
Corrections de valeur de l'exercice	(3 905)	(7 088 876)	(2 088 355)	(9 181 136)	(3 120 439)
Corrections de valeur cumulées au 31.12	(138 375)	(13 105 347)	(22 984 408)	(36 228 130)	(27 046 994)
Valeur nette au 31.12	7 414	2 931 552	8 858 173	11 797 139	17 529 556

Note 5 - Terrains et constructions

Les mouvements survenus sur ce poste au cours de l'exercice se présentent comme suit:

	Terrains 2017 EUR	Constructions 2017 EUR	Total 2017 EUR	Total 2016 EUR
Valeur brute au 01.01	4 366 993	6 106 194	10 473 187	10 462 461
Entrées de l'exercice	-	16 090	16 090	10 726
Sorties de l'exercice	-	-	-	-
Valeur brute au 31.12	4 366 993	6 122 284	10 489 277	10 473 187
Corrections de valeur cumulées au 01.01	-	(750 147)	(750 147)	(551 255)
Reprise de corrections de valeur de l'exercice	-	-	-	-
Corrections de valeur de l'exercice	-	(200 412)	(200 412)	(198 892)
Corrections de valeur cumulées au 31.12	-	(950 559)	(950 559)	(750 147)
Valeur nette au 31.12	4 366 993	5 171 725	9 538 718	9 723 040

La valeur actuelle brute avant frais de transaction des terrains et constructions s'élève à EUR 12 436 000 et a été déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs (DCF) en décembre 2017 pour l'immeuble Saint Esprit. L'évaluation de l'immeuble Victor Hugo a quant à elle été réalisée suite à une expertise externe en décembre 2016.

L'entièreté des terrains et constructions est utilisée à titre de placement.

Note 6 - Placements

6.1 Parts dans des entreprises liées

Les parts dans des entreprises liées se présentent comme suit:

	% de détention	Fonds Propres au 31.12.17 EUR	Résultat de l'exercice 2017 EUR	Siège	Valeur comptable des entreprises liées au 31.12.2017 EUR
Bâloise Luxembourg Real Estate S.A.	33,33%	9 208 253	(33 642)	Bertrange (Luxembourg)	5 040 354
TOTAL					5 040 354

Les chiffres (non audités) relatifs aux fonds propres des participations intègrent le résultat de l'année 2017 et sont présentés sous les standards Lux Gaap.

6.1 Parts dans des entreprises liées (suite)

Les mouvements des parts dans des entreprises liées de l'exercice se présentent comme suit:

	2017 EUR	2016 EUR
Valeur brute au 01.01	2 348 759	2 348 759
Entrées de l'exercice	2 691 595	-
Sorties de l'exercice	-	-
Valeur brute au 31.12	5 040 354	2 348 759
Corrections de valeur cumulées au 01.01	-	-
Dotation de l'exercice	-	-
Corrections de valeur cumulées au 31.12	-	-
Valeur nette au 31.12	5 040 354	2 348 759

Les mouvements dans les immobilisations financières reflètent une augmentation du capital social de la société Bâloise Luxembourg Real Estate S.A. au 22 décembre 2017, destinée à permettre l'entrée du nouvel actionnaire Bâloise Vie Luxembourg S.A.

Ce dernier ayant souscrit 66,67% des parts de la société Bâloise Luxembourg Real Estate S.A., la détention de Bâloise Assurances Luxembourg S.A. s'élève désormais à 33,33%.

6.2 Bons et obligations émis par des entreprises liées et créances sur ces entreprises

Les créances sur des entreprises liées sont composées des prêts accordés comme suit:

	Montant nominal EUR	Valeur comptable EUR	Maturité	Taux %	Intérêts courus EUR
Bâloise Luxembourg Real Estate S.A.	8 317 923	8 317 923	indéterminée	2,85%	237 061

Les intérêts courus non échus liés à la position sont présentés en comptes de régularisation actif.

Note 7 - Autres placements financiers

Au 31 décembre 2017, les valeurs actuelles des autres placements financiers sont les suivantes:

	Valeur actuelle 31.12.2017 EUR	Valeur actuelle 31.12.2016 EUR
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	27 009 167	19 957 205
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	179 041 657	181 475 554
Autres prêts	87 389	117 901
Dépôts auprès des établissements de crédit	30 897	30 897

Certaines obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe, sont comptabilisées à une valeur comptable supérieure à la valeur actuelle au 31 décembre 2017. La valeur comptable n'a pas été ajustée car la perte de valeur n'a pas été jugée durable.

	Valeur actuelle 31.12.2017 EUR	Valeur comptable 31.12.2017 EUR
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	9 606 645	9 821 369

Les autres prêts et les dépôts auprès des établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale.

La valeur actuelle du portefeuille titre est déterminée comme suit:

- Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation.
- Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

Note 8 - Créances et dettes sur des entreprises liées

Le détail de ces postes est le suivant:

	Entreprises liées 31.12.2017 EUR	Entreprises liées 31.12.2016 EUR
Créances		
- créances nées d'opérations de réassurance	4 424 679	7 716 524
- autres créances	1 381 931	48 926
Dettes		
- dettes nées d'opérations de réassurance	40 693	40 693
- autres dettes	3 192 030	2 388 270

Note 9 - Actifs corporels

Les mouvements des actifs corporels survenus au cours de l'exercice se résument comme suit:

	Installations techniques et machines	Autres installations, outillage et mobilier	Total 2017	Total 2016
	EUR	EUR	EUR	EUR
Valeur brute au 01.01	7 925 307	4 085 363	12 010 670	11 760 677
Entrées de l'exercice	1 108 381	165 579	1 273 960	525 181
Sorties de l'exercice	-	(237 608)	(237 608)	(275 188)
Valeur brute au 31.12	9 033 688	4 013 334	13 047 022	12 010 670
Corrections de valeur cumulées au 01.01	(7 179 682)	(2 734 564)	(9 914 246)	(9 071 035)
Corrections de valeur de l'exercice	(424 085)	(332 962)	(757 047)	(954 856)
Sorties de l'exercice	-	198 937	198 937	111 645
Corrections de valeur cumulées au 31.12	(7 603 767)	(2 868 589)	(10 472 356)	(9 914 246)
Valeur nette au 31.12	1 429 921	1 144 745	2 574 666	2 096 424

Note 10 - Capitaux propres

Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres se décomposent comme suit:

	Capital souscrit	Réserve légale	Autres réserves	Réserve indisponible	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Au 31.12.2016	14 648 626	1 244 127	23 998 000	917 375	16 608 896	8 661 644	66 078 669
Augmentation autres réserves	-	-	14 912 000	-	-	-	14 912 000
Affectation du résultat 2016 (*)							
• dividende	-	-	-	-	-	(7 693 140)	(7 693 140)
• réserve légale	-	220 736	-	-	-	(220 736)	-
Autres réserves	-	-	-	-	-	-	-
• réserve indisponible	-	-	-	(302 775)	-	302 775	-
• résultats reportés	-	-	-	-	1 050 543	(1 050 543)	-
Résultat 2017	-	-	-	-	-	(14 941 541)	(14 941 541)
Au 31.12.2017	14 648 626	1 464 863	38 910 000	614 600	17 659 439	(14 941 541)	58 355 987

(*) Suivant la décision d'affectation du résultat de l'Assemblée Générale ordinaire du 13 avril 2017

Au 31 décembre 2017, le capital souscrit de EUR 14 648 626 et libéré à concurrence de EUR 14 648 626 est représenté par 36 634 actions sans désignation de valeur nominale.

Par résolution circulaire du Conseil d'Administration daté du 12 décembre 2016, il a été décidé de procéder à une augmentation totale des autres réserves à hauteur EUR 45 000 000 dans la société Bâloise Assurances Luxembourg S.A. Au cours de l'exercice 2017, une tranche de EUR 14 912 000 a été versée.

Le résultat de la succursale FRIDAY est inclus dans le résultat de l'exercice au 31 décembre 2017, se décomposant ainsi en une perte de EUR 16 442 804 pour la succursale et en un profit de EUR 1 501 263 pour le siège Bâloise Assurances Luxembourg S.A.

Note 11 - Réserves

11.1 Réserve légale

Sur le bénéfice net, il doit être prélevé annuellement 5% pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la Société.

11.2 Réserve indisponible

En accord avec la législation fiscale en vigueur jusqu'au 31 décembre 2001, la Société a imputé la charge de l'Impôt sur la Fortune («IF») sur le montant de l'Impôt sur le Revenu des Collectivités («IRC»).

La Société peut réduire la charge de l'Impôt sur la Fortune («IF») en accord avec la législation fiscale. La Société peut décider lors de l'Assemblée Générale d'affecter en réserves indisponibles (poste «Autres réserves»), un montant correspondant à cinq fois le montant de l'IF réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de la réduction de l'IF.

Note 12 - Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

En vertu de l'article 54 LIR, les plus-values réalisées de cessions de terrains et constructions ont été immunisées en 2013.

Elles se détaillent comme suit:

	Quote-part non encore affectée EUR	Quote-part affectée sur actions, participations et immeubles EUR	Total EUR
Solde au 01.01.2017	-	9 424 828	9 424 828
Reprise quote-part non affectée	-	-	-
Dissolution de postes spéciaux	-	-	-
Solde 31.12.2017	-	9 424 828	9 424 828

Note 13 - Ventilation des dettes et des créances selon leur durée résiduelle

Toutes les dettes et créances ont une durée résiduelle inférieure à cinq ans.

Note 14 - Résultats de l'activité d'assurance non-vie

Les résultats de l'activité d'assurance non-vie sont réalisés exclusivement en assurance directe.

La ventilation par principaux groupes de branches à l'intérieur de l'assurance directe peut être présentée comme suit:

	CASCO EUR	RC Auto EUR	Autres Branches EUR	Total EUR
Primes brutes émises	36 719 641	23 163 932	50 396 047	110 279 620
Primes brutes acquises	36 687 769	23 171 237	50 733 216	110 592 222
Charges des sinistres brutes	(24 635 057)	(17 538 871)	(22 222 628)	(64 396 556)
Frais d'exploitation bruts	(14 450 302)	(9 330 710)	(19 856 063)	(43 637 075)
Solde de réassurance	(205 538)	230 860	(7 317 443)	(7 292 122)

Le solde de réassurance est composé des primes acquises, des charges sinistres ainsi que des commissions et ne comprend pas les produits nets de placements, les autres charges techniques ni les autres produits techniques.

En 2017, les malis et bonis de liquidation significatifs se présentent comme suit:

	2017 EUR
Gains de liquidation	5 867 332
Pertes de liquidation	8 230 214

Note 15 - Ventilation géographique des primes émises

Le montant total des primes brutes émises en assurance directe, soit EUR 110 279 620, a été entièrement souscrit au Grand-Duché de Luxembourg pour la société Bâloise Assurances Luxembourg S.A., et a été souscrit en Allemagne pour la partie des primes liée à la succursale FRIDAY, et se décompose comme suit:

	2017 EUR	2016 EUR
Bâloise Assurances Luxembourg S.A.	109 970 913	106 798 556
FRIDAY	308 707	-

Note 16 - Autres produits techniques, nets de réassurance

Les autres produits techniques, nets de réassurance sont constitués essentiellement des honoraires pour la liquidation des sinistres étrangers, des corrections de valeur sur les polices et sur les sinistres, des régularisations de taxes diverses et de litiges, des autres produits d'exploitation liés aux services rendus aux sociétés du groupe, des gains sur la régularisation des soldes clients et agents, et des plus-values réalisées sur meubles provenant des ventes du matériel roulant.

Note 17 - Commissions

Le total des commissions payées aux intermédiaires d'assurances et afférentes à l'assurance directe s'établit à EUR 15 075 656 (2016: EUR 16 152 887) et se trouve dans le poste de frais d'acquisition.

Note 18 - Autres charges techniques, nettes de réassurance

Les autres charges techniques, nettes de réassurance sont constituées essentiellement des corrections de valeur et pertes sur sinistres, des frais d'achat sur portefeuilles et des moins-values réalisées sur immobilisations.

Note 19 - Personnel employé au cours de l'exercice

Le nombre des membres du personnel employé en moyenne au cours de l'exercice 2017 s'est élevé à 209, y compris les personnes ayant un contrat de travail auprès de la Société et de la société Bâloise Vie Luxembourg S.A. Le nombre du personnel est déterminé par le pourcentage fixé dans la clef de répartition, et est représenté par les catégories suivantes:

Catégories	Nombre de personnes 2017	Nombre de personnes 2016
Cadres dirigeants	3	3
Employés	206	179
TOTAL	209	182

Les frais de personnel relatifs à l'exercice, y compris les frais de personnel mis à disposition de la Société au cours de l'exercice, se décomposent comme suit:

	2017 EUR	2016 EUR
Salaires et traitements	16 356 610	13 790 771
• dont rémunérations ordinaires	15 504 319	13 120 690
• dont gratifications extraordinaires non périodiques	815 059	661 968
• dont rémunérations des administrateurs	37 232	8 113
Charges sociales	1 850 633	1 511 380
• dont pensions	1 196 809	1 048 574
Autres charges du personnel	1 463 608	1 021 499
TOTAL	19 670 851	16 323 650

Pour l'exercice 2017, les autres charges du personnel refacturées à la société Bâloise Vie Luxembourg S.A. s'élèvent à EUR 24 558 (2016: EUR 8 685).

Note 20 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance et engagements de pension à l'égard des anciens membres de ces organes

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions et les engagements de pension à l'égard des anciens membres des organes d'administration supportés au cours de l'exercice 2017 se décomposent ainsi:

	Jetons de présence EUR	Rémunérations EUR
Organes de direction	-	575 522

Au cours de l'exercice, la rémunération allouée aux administrateurs s'élève à EUR 37 232.

Il n'y a pas d'engagements de pension à l'égard des anciens membres des organes de direction.

Note 21 - Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé

L'ensemble des honoraires avec TVA comprise à payer par la Société au Réviseur d'entreprises agréé se présente comme suit:

	EUR	EUR
Honoraires d'audit	97 748	79 184
Autres honoraires	19 385	-
TOTAL	117 133	79 184

Les autres honoraires correspondent à des services d'assistance dans le cadre de la documentation de prix de transfert.

Note 22 - Autres charges y compris les corrections de valeurs

Au 31 décembre 2017, les autres charges y compris les corrections de valeur sont constituées essentiellement des frais liés à la création et au démarrage de la succursale FRIDAY. Le poste comprend en particulier les frais de personnel, les frais liés à l'implémentation du logiciel, les frais liés aux experts ainsi que les frais de consultance.

Note 23 - Engagements hors-bilan

Au 31 décembre 2017, la Société a des engagements de EUR 9 536 410 portant sur des contrats de bail sur immeubles, de EUR 652 013 portant sur des contrats de crédit-bail sur matériels informatiques, de EUR 574 549 portant sur des contrats de crédit-bail sur véhicules et de EUR 542 492 portant sur des contrats de gérance et d'autres contrats.

Au 31 décembre 2017, un montant de EUR 661 371 est bloqué sur un compte bancaire de la Société au titre de garantie locative.

Note 24 - Intégration fiscale

Conformément à la législation luxembourgeoise en vigueur, la Société fait partie d'un régime de consolidation fiscale avec d'autres entités luxembourgeoises du Groupe. Le régime de consolidation fiscale ne s'applique que pour la charge de l'impôt sur le revenu des collectivités et l'impôt commercial communal mais pas à l'impôt sur la fortune.

Groupe Bâloise Assurances
à Luxembourg

Bâloise Assurances Luxembourg S.A.
R.C.S. Luxembourg B 68 065
Société de droit luxembourgeois
au capital social de € "14 648 626

Siège social:
23, rue du Puits Romain, Bourmicht
L-8070 Bertrange



www.baloise.lu